



CENTRE FRANÇAIS DES FONDS ET FONDATIONS

Mis à jour le 31/05/2023

2020

Partenaire national

Emploi

Promotion ESS

Décrypter l'Ess

Forme d'organisation

Association

Date de signature de la convention

Mars 2020

Infos de contact

[34 bis rue Vignon](#)

[75009 Paris](#)

[France](#)

info@centre-francais-fondations.org

[Voir site Internet](#)

[Youtube](#) [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#)

LE PROJET SOUTENU

Etude sur l'emploi et les besoins de formation dans les fondations et fonds de dotation

LE CONTEXTE

En 2018, les quelques 2500 fondations et 2400 fonds de dotation représentaient plus de 28 milliards d'actifs et 130 000 emplois selon l'Observatoire de la Fondation de France. Malgré ces chiffres, les données sur les structures et leur fonctionnement interne restent relativement parcellaires du fait de la diversité des statuts juridiques (7 statuts de fondations au total) et de leurs sources de financement (entreprises, particuliers, subventions, générosité du grand public...).

LE PROJET EN DETAIL

Afin d'établir une cartographie de ces organisations et de soutenir leur structuration, le [Centre français des Fonds et Fondations](#) (CFF), association porte-voix du secteur, a commandité à l'[Observatoire national du](#)

[CNCRESS/ ESS France](#) une étude portant sur l'emploi, les métiers et les besoins en compétences des fondations et fonds de dotation.

[--> DECOUVREZ l'infographie avec chiffres-clés de l'étude](#)

LA STRUCTURE

Créé en 2002 à l'initiative de 7 fondations ([Fondation de France](#), [Apprentis d'Auteuil](#), [MACIF](#), [Caisse d'Epargne pour la solidarité](#), [Fondation Hippocrène](#), [Fondation pour la Recherche Médicale](#) et [Institut Pasteur](#)), le **Centre français des Fonds et Fondations** a pour mission de représenter et de favoriser la reconnaissance du secteur auprès des instances de l'ESS et des pouvoirs publics, de mettre à disposition des ressources pour ses membres et d'accompagner leur professionnalisation.

Le Centre regroupe actuellement 350 adhérents, tous statuts juridiques confondus.

L'avis de la fondation

L'objectif principal du CFF est de mieux connaître le secteur du mécénat pour accompagner sa professionnalisation et le rendre plus efficace et pertinent dans ses actions au service des organisations d'intérêt général.

L'étude permettra par ailleurs d'alimenter le plaidoyer du CFF sur la place des fonds et fondations dans le tissu socio-économique français tout en sensibilisant ces organisations, quel que soit leur statut juridique, à leur appartenance au secteur de l'ESS et à leur rôle dans son évolution.